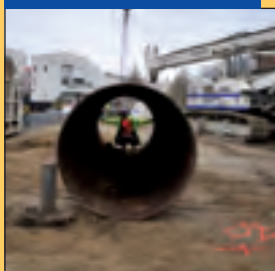


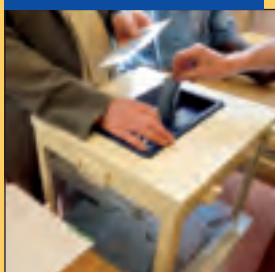
Actualité



Trangentielle et tram'y

Les travaux démarrent pour nos nouveaux transports en commun

Actualité



Elections cantonales

Mieux connaître et comprendre les missions d'un conseiller général

Priorité du budget 2011 : réalisation du pôle «petite-enfance»





Rougnon

- Génie Climatique
- Multiservice
- Multitechnique

climatisation
chauffage
électricité
grande cuisine
cuisine
plomberie
fontaines
multitechnique
entretien
travaux
multiservice
climatisation
aménagement 24h/24



nos entreprises

- Rougnon
- Xavier Ruffin
- Didier
- Ecumélec
- EGEIM
- Bergamashi
- Landy-Clim-Froid
- CPCG

Installer et Préserver l'excellence



16 bis, rue Grange-Dame-Rose - Z.I. de Vélizy - B.P. 89 - 78143-Vélizy Cedex

Tél. : 01 34 63 10 00 - Fax : 01 39 46 53 40

E-mail : Contact@rougnon.fr - Site Internet : www.rougnon.fr

FORCLUM
ÎLE DE FRANCE
Ets. VILLETANEUSE



BATIMENT

courants forts & courants faibles
Industriel, tertiaire, pavillons et logements
Chauffage électrique
Protection intrusion et incendie
Réseaux téléphonique et informatique

ECLAIRAGE PUBLIC & SIGNALISATION TRICOLEURE

Entretien et maintenance
Travaux neufs
Illuminations



5, rue Gaspard Monge - Z.I. 93430 Villetaneuse - Tél : 01 49 71 30 80
Fax : 01 49 71 30 90 - E-mail : directionpaillard@forclum.eiffage.fr

Annoncez-vous dans

Villetaneuse informations

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
distribué dans toutes les boîtes aux lettres

médias
& PUBLICITE

Tél : 01 49 46 29 46

mpublicite@groupemedias.com

www.groupemedias.com

Information Orientation Inscriptions

DU 1^{er} Au 18 février 2011 - Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 19h - samedi de 10h à 13h



Formez vous!

En cours du soir ou par internet
au Cnam de Sarcelles

Cnam de Sarcelles

41 avenue du 8 mai 1945

95200 Sarcelles

01.39.33.61.25 / www.cnam-saintdenissarcelles.fr

Possibilité d'obtenir un (diplôme en valant)
son expérience professionnelle (VAE)

Le Cnam est agréé pour les bilans de compétences

www.cnam-idf.fr

Pour les salariés et les demandeurs d'emploi

le cnam
Île-de-France

Préparez un diplôme

Bac + 2 / Licence / Bac + 4

Certificat professionnel ou de compétence

Développez vos compétences

- Anglais : tous niveaux
- Bureautique, certificat C2i
- Communication
- Comptabilité, gestion, économie, finance
- Ressources humaines, droit du travail, management, gestion de la paie
- Marketing, commerce, logistique

Île de France

en lien structure par la Région Île de France

4 Budget 2011



© Photo : Erwann Quéré

Le budget municipal a été présenté à la population fin janvier et voté lors du conseil municipal du 10 février. « Villetaneuse Infos » revient sur les orientations générales de ce budget 2011.

16 L'école de danse entre en scène



© Photo : Erwann Quéré

Les jeunes danseurs de l'école de danse préparent le spectacle « Insouciances », donné le 19 mars prochain. Des répétitions qui n'étaient pas évidentes au départ !

actualité

8 Projets d'envergure rue de l'Université



© Illustration : DR

Deux projets doivent voir le jour rue de l'Université, à côté de la cité Salvador-Allende : une Maison de l'Emploi et de la Formation ainsi qu'un programme de 12 logements en accession à la propriété.

- Tout ce qu'il faut savoir pour passer sans encombre à la télévision numérique !

10 Une passerelle avant la tangentielle !



© Photo : Erwann Quéré

Le 13 décembre 2010 dernier, avait lieu le lancement officiel des travaux de la Tangentielle Nord. Cette nouvelle ligne reliera à terme Sartrouville (Yvelines) à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), en passant par Villetaneuse, soit 28 kilomètres à travers



© Photo : Sadril Derradji

Au fil des jours

trois départements (78, 95, 93). Les travaux de la passerelle qui surplombera cette ligne ont également débuté.

12 Faisons le point sur les Cantonales !

Les prochaines élections cantonales se dérouleront le dimanche 20 mars 2011 (premier tour) et le dimanche 27 mars (second tour). Elles permettront de renouveler les conseillers généraux élus en 2004.

13 Expression

Expression des groupes du Conseil municipal.

17 « Laissez-vous transporter ! »



© Illustration : Erwann Quéré

Rachida Boukerma, maire adjointe chargée de la culture, présente ce dispositif qui offre aux villetaneusiens des sorties culturelles de qualité.

18 Le roi du fair-play à la tête du CSV



© Photo : DR

Le nouveau président du CSV, Majid Mesnaoui, raconte son parcours et nous livre sa vision de la pratique sportive.

- L'inspiration d'Oswald Boston qui a laissé sa marque, au cœur du quartier Saint-Leu. Après son passage furtif mais remarqué à Villetaneuse, ce jeune artiste a accepté de raconter son parcours artistique.

22 pratique

- ⊙ Permanences des services municipaux.
- ⊙ État civil.
- ⊙ Urgences.
- ⊙ «Villetaneuse Informations» va changer : participez à son changement !

14 L'AGENDA

Les rendez-vous de février et mars





Tangentielle nord, Tramway : les transports, c'est parti !

Des projets attendus de longue date pour lesquels habitants et élus se sont mobilisés sans relâche. L'objectif, désenclaver la ville et son université privées de transports adaptés aux besoins de ses 12 400 habitants, 4 300 salariés et 15 000 étudiants.

Après maintes pétitions, délégations au STIF et dans les ministères, notre détermination a finalement payé. La «réouverture de la tangentielle nord au trafic voyageurs», défendus par mes prédécesseurs, Pierrette Petitot, André Boursier, Jacques Poulet et moi-même va devenir réalité en 2014. Le tram Y (T8) accueillera également les usagers en 2014. Des projets qui ont bénéficié d'un poids nouveau avec la création de notre communauté d'agglomération « Plaine Commune », présidée par Jacques Poulet puis par Patrick Braouezec.

Certes, la longue période de travaux que nous allons traverser sera difficile et perturbera notablement la circulation et donc notre quotidien. Nous nous efforcerons avec l'ensemble des partenaires des projets de réduire au mieux les nuisances. Des informations vous seront adressées par la RATP concernant les travaux du tramway et la réorganisation de la circulation des bus liée à leur évolution. Bien sûr toutes les informations seront relayées par notre site internet et dans nos publications municipales.

Ces projets de transports seront des moteurs pour le développement économique, culturel et social de notre ville et de notre agglomération. Des atouts qui s'inscrivent aussi dans le projet du contrat de développement territorial de Plaine Commune et de Saint Ouen sur lequel nous travaillons dans le cadre du Grand Paris. Un contrat de développement territorial dont les objectifs s'appuyant sur la création d'un projet de réseau de transport public métropolitain, « Arc express, métro rocade situé en petite couronne et le « Grand 8, desserte plus large pour la moyenne et grande couronne», sont notamment de promouvoir un développement économique durable, solidaire et créateur d'emplois, réduire les déséquilibres sociaux, territoriaux et fiscaux...

Des projets dont nous débattons ensemble.

Le 10 février 2011

Carinne Juste

Maire

1^{ère} Vice-Présidente de Plaine Commune

Budget 2

Après un débat d'orientation budgétaire par les élus municipaux, puis une réunion publique avec les Villetaneusiens, le budget municipal a été voté lors du conseil municipal du 10 février. « Villetaneuse Infos » revient sur les orientations générales de ce budget 2011.

La planète ne tourne pas rond

La crise financière de 2008 a entraîné les différents gouvernements à soutenir les banques en leur injectant des milliards d'euros. Il s'en est suivi une explosion des déficits publics. Ceci a donné suite en retour à une attaque contre les monnaies en particulier l'euro au nom de ces

**Austérité,
soutien aux banques,
déficits publics,
plans de rigueurs ...**

mêmes déficits.

Aux effets de la crise économique, viennent s'ajouter les nouvelles orientations des gouvernements, qui veulent faire payer leurs choix financiers aux populations. Les plans d'austérité succèdent aux plans de rigueur en Grèce, en Espagne, au Portugal et dans l'ensemble des autres pays européens dont la France.

Un contexte national contraint

C'est dans ce contexte que, le gouvernement a gelé les dépenses de l'Etat pendant les trois années à venir, 2011-2013. L'objectif est de ramener le déficit public à 6% du PIB en 2011, 4,6% en 2012 et à moins

011 : les orientations



Parmi les investissements prévus en 2011, il y aura le maintien des efforts sur les bâtiments scolaires. L'école Paul-Langevin connaîtra notamment un traitement des murs et une réfection des peintures.

de 3% en 2013 afin de se remettre en conformité avec les exigences européennes. Le projet de loi de finances 2011 s'inscrit donc pleinement dans la stratégie du gouvernement de réduire le déficit public, cela se traduit notamment par la stagnation des dotations d'Etat pour 3 ans.

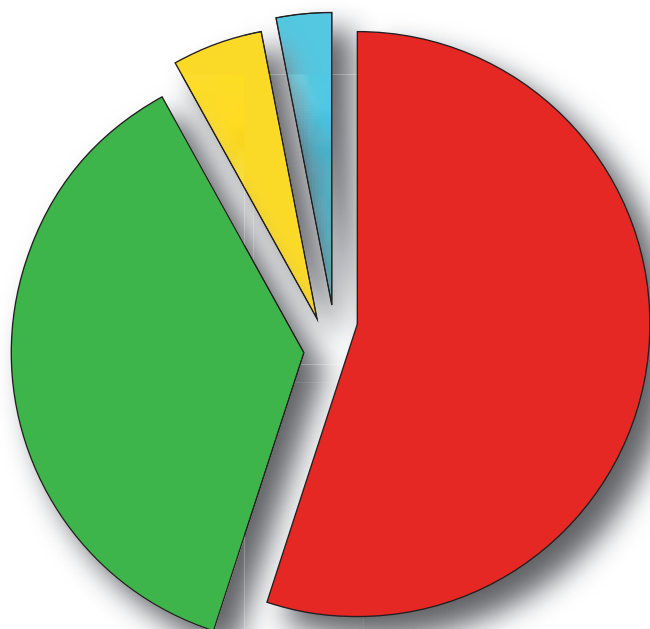
En 2010, la taxe professionnelle a été remplacée par un nouvel impôt : la contribution économique territoriale (CET). La taxe professionnelle

Dotations de l'Etat en berne, suppression de subventions ...

le ayant été transférée à Plaine commune, c'est donc la communauté d'agglomération qui reçoit la CET. Aujourd'hui encore, il est difficile de connaître le montant des garanties

compensatoires de la nouvelle Contribution Economique Territoriale (CET). Cette incertitude porte une ombre au dynamisme du développement du Territoire de Plaine Commune.

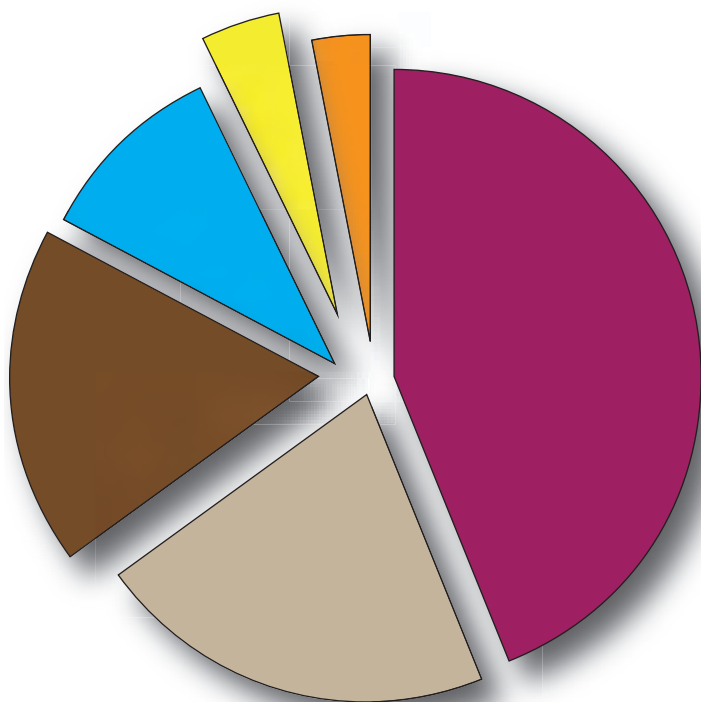
De plus, la réforme des collectivités locales qui s'annonce, aura certainement des conséquences sur la participation financière de la Région et du Conseil Général concernant certaines actions locales.



Les recettes de fonctionnement de la commune

16 764 694 €

- **55% Fiscalité locale**
dont 32% de taxe d'habitation, taxe foncière, foncier non bâti
dont 23% reversés par Plaine Commune
- **37% Dotations d'Etat et subventions**
- **5% Recettes des services**
(participation des usagers)
- **3% Autres taxes et produits de gestion**
(Electricité, publicité, revenus d'immeubles...)



Les dépenses de fonctionnement de la commune

15 482 826 €

- **44% Services municipaux**
(Etat civil, aides aux associations, tranquillité publique, entretien du patrimoine...)
- **21% Enfance, enseignement et restauration**
- **18% Sport et jeunesse**
- **10% Santé, action sociale**
(Prévention santé, logement, retraités, petite enfance, famille...)
- **4% Culture**
- **3% Démocratie locale, communication**

Du côté de la fiscalité

Concernant l'année 2011, conformément au débat d'orientation budgétaire du 16 décembre 2010, la municipalité a décidé de ne pas changer le taux d'imposition des taxes directes locales.

- Le taux communal de la taxe d'habitation est fixé à 14,03%, soit le

même taux qu'en 2010. La hausse constatée sur les feuilles d'impôts locaux n'est donc pas le fait de la commune mais du département.

- La taxe foncière sur les propriétés bâties est payée par tous les propriétaires d'appartement, de maison, de local commercial ou de bureau. Son

taux est cette année de 26,44%.

- La taxe foncière sur les propriétés non bâties s'applique aux propriétaires de terrains non construits. En ville, il existe peu de terrains assujettis à cette taxe. Le taux pour l'année 2011 se monte à 55,57%.

2,8 millions d'euros d'investissements en 2011

Maintien des efforts sur les bâtiments scolaires

- école Jules Verne : travaux d'isolation des verrières et ravalement des façades extérieures
- école Anne Frank : réfection du chauffage, traitement de la façade
- école Paul Langevin : rénovation des peintures, traitement des murs
- école Jacqueline Quatremaire : réfection des sols et des menuiseries

Centre ville :

- livraison d'une partie des rez-de-chaussée rue Roger-Salengro
- livraison de la nouvelle boulangerie

Enseignement :

- renouvellement du parc informatique des écoles (2010-2014)

Petite-enfance :

- Ouverture du pôle petite enfance (relais assistante maternelle et lieu multi-accueil)

Sport :

- étude sur le devenir du centre nautique
- travaux des tribunes et des vestiaires du stade Dian
- Accessibilité de tous les bâtiments pour les personnes à mobilités réduites.

En 2011, Plaine Commune investit à Villetaneuse

- Voirie, assainissement, parcs et jardins : travaux de voirie rues du Maroc et Berteaux, création du parc Carnot, d'un city-park place Jean-Baptiste Clément, aménagement du parvis de l'école Jules Verne
- Rénovation urbaine : Maison de l'emploi et de la formation rue de l'Université, accompagnement de la réhabilitation des logements Grandcoing/ Victor Hugo,
- Transports : début des travaux d'accompagnement de l'arrivée du Tram'Y et de la tangentielle nord, création de la passerelle de la future gare. ■



Au sud de Villetaneuse, la création et l'aménagement du Parc Carnot font partie des investissements effectués par Plaine Commune.

CND

Photos : Erwann Quéré

En 2011, la livraison d'une partie des rez-de-chaussée au pied de la cité Renaudie-La Sablière est prévue avec notamment le «pôle petite-enfance».



Rue de l'Université, *deux projets d'envergure*

Un projet d'aménagement d'une Maison de l'Emploi et de la Formation ainsi qu'un programme de 12 logements en accession à la propriété doit voir le jour rue de l'Université, à côté de la cité Salvador-Allende.

Perspective du cabinet d'architecture de l'AUCas. Il s'agit d'une étude susceptible d'évoluer.



La volonté politique de créer une MEF (Maison de l'emploi et de la formation) à Villetaneuse date de 1990. Le constat est clair : il manque des organismes de formation continue sur le territoire de Plaine Commune pour améliorer les niveaux de formation et de qualification des personnes à la recherche d'un emploi.

Une nouvelle maison de l'emploi et de la formation

Dans ce but, la MEF de Villetaneuse doit regrouper dans un même lieu ouvert à tous plusieurs partenaires :

- l'université Paris 13, notamment son service de formation continue et son service d'offres de diplômes supérieurs en

alternance, • les structures en charge de l'insertion et de l'emploi : le service RSA et la mission locale, le service d'aide à la création d'entreprises actuellement situés au sein de l'espace Maison de l'emploi, place de l'Hôtel de ville et rue Marie Madeleine Le Pichon, • des organismes de formation avec pour pilote le GRETA.

Simplifier et apporter de la cohérence dans les parcours de formation

Le partenariat de la MEF avec l'Université Paris 13 doit notamment contribuer à mieux assurer la continuité des processus de formation, des parcours professionnels de tous publics, y compris

au travers de la VAE (validation des acquis de l'expérience). L'objectif est aussi d'accueillir et réorienter les étudiants en échec.

Une incertitude plane sur le projet

La politique locale de l'emploi et de l'insertion est remise en cause par l'annonce de l'Etat du retrait des financements pour les actions d'accompagnement des publics vers l'emploi. Le budget de la Maison de l'emploi du territoire de Plaine commune et ses huit espaces de proximité passerait de 1,3 millions d'euros à 300.000 euros...

12 logements en accession à la propriété

Au dessus de la future

maison de l'emploi et de la formation sont prévus 12 logements en accession sociale à la propriété avec la CAPS (Coopérative d'Accession Sociale à la Propriété).

La CAPS permet aux locataires à revenus modestes du parc social de Plaine Commune de devenir propriétaires. Ces 12 logements (des T2/T3/T4/T5 avec 12 places de parking) apportent un équilibre pour la construction de l'ensemble du bâtiment. La municipalité a choisi de faire appel à la CAPS (Coopérative d'Accession Sociale à la Propriété) de Plaine Commune. Coopérative, moitié commerciale et moitié structure HLM, la CAPS s'adresse en effet exclusivement aux locataires du parc social. Un

plafond de revenu permet de réserver ces logements à des habitants qui n'auraient pas les moyens de les acheter autrement. Enfin, des conditions anti-spéculatives visent à s'adresser à des futurs acquéreurs dont l'objectif est d'occuper durablement le logement acquis.

L'ensemble fait partie d'un projet d'aménagement urbain global dont toutes les dimensions vise une harmonie : architecturale, sociale, paysagère, économique... ■

David Pichevin

**Renseignements :
Maison des projets
Equipe
de rénovation urbaine
50, rue Roger Salengro
Tél : 01 55 93 48 88**

La télévision définitivement numérique

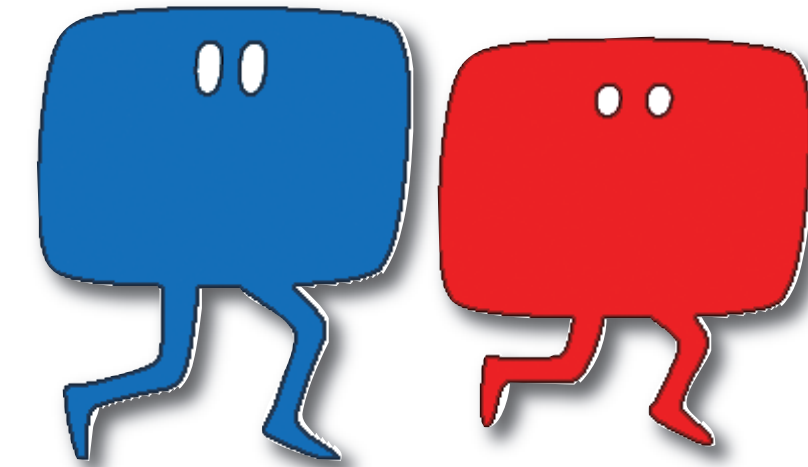
Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?
Un minibus d'informations sera présent à Villetaneuse, place de l'hôtel de ville, le vendredi 18 février de 10h à 16h pour vous renseigner et vous guider.

La télé « tout numérique », qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes (jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites et éventuellement des chaînes locales par région) et d'une meilleure qualité d'image et de son.

Qui est concerné ?

Le passage à la télé tout numérique concerne les foyers qui reçoivent les six principales chaînes nationales, et seulement ces chaînes, par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Pour continuer à recevoir la télé et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ces foyers doivent équiper leur poste de TV d'un adaptateur TNT ou acquérir une TV TNT intégrée. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception de la télévision numérique : le câble, le satellite, l'ADSL, la fibre optique. Les foyers qui reçoivent déjà les chaî-



**POUR TOUTES INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS
VENDREDI 18 FÉVRIER DE 10H À 16H DEVANT L'HÔTEL DE VILLE.**

nes de la TNT par une antenne râteau, une parabole, une box ADSL ou la fibre optique, ou encore par le câble ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront du 8 décembre jusqu'au 8 mars prochain. A cette date, le signal analogique sera arrêté. Cette période de transition de trois mois est conçue pour permettre à tous les foyers d'adapter leur installation à la télé numérique.

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nou-

velle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.

Où se renseigner ?

Adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce à un label « Professionnel agréé tous au numérique ». La liste est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du

lundi au samedi de 8h à 21h).

Les aides financières

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'Etat a prévu une aide financière pour les foyers les plus démunis qui dépendent d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et reçoivent actuellement au maximum les 6 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte, Canal+ en clair et M6) et éventuellement une chaîne locale.

Villetaneuse est située dans une zone couverte par la TNT (zone dans laquelle le téléspectateur peut recevoir les chaînes de la TNT avec une antenne râteau), vous pouvez bénéficier :

- d'une aide d'un montant de 25 euros maximum, sous conditions de

ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.

- d'une aide d'un montant de 120 euros maximum, sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle, pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau.

Les modalités pour bénéficier de l'aide

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles, sur demande auprès du centre d'appel, ou bien en téléchargement les formulaires sur le site internet :

www.tousaunumerique.fr

Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur facture.

Attention ! La période d'éligibilité au fonds d'aide court au maximum jusqu'à 3 mois après la date de passage au tout numérique (le 8 mars dans notre région). Pour les personnes éligibles, il est donc important d'acheter leur matériel au plus tard trois mois après l'arrêt du signal analogique dans leur région. ■

Tangentie les travaux

Le 13 décembre 2010 dernier, Carinne Juste participait au coup d'envoi officiel des travaux de la Tangentielle Nord. Il s'agit d'une nouvelle ligne qui reliera à terme Sartrouville (Yvelines) à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), en passant par Villetaneuse, soit 28 kilomètres à travers trois départements (78, 95, 93).

Elle sera mise en service à partir de 2014 entre Epinay-sur-Seine et Le Bourget, l'ouverture de la ligne dans son intégralité étant envisagée pour 2018. La création de ce nouveau transport en commun est l'aboutissement d'un long combat politique pour la ville, pour Plaine Commune et les partenaires départementaux et régionaux.

Faciliter les liaisons entre les villes autour de Paris

Grâce à la Tangentielle Nord, de nouveaux trajets deviennent possibles et d'autres sont simplifiés : désormais les habitants du Nord de l'Ile-de-France pourront se déplacer de banlieue à banlieue sans passer par Paris, et bénéficieront de nouveaux points d'entrée vers la capitale grâce aux correspondances avec les lignes existantes.

Ce projet s'inscrit au cœur de l'enjeu prioritaire des transports collectifs en Ile-de-France : les déplacements de banlieue à banlieue. Ainsi par exemple, il faudra seulement 35 minutes pour rallier Sartrouville à Noisy-le-Sec, au lieu d'1h30 aujourd'hui, 15 minutes entre Epinay-sur-Seine et Le Bourget, près de 10 000 voyageurs sont attendus aux heures de pointe du matin, 18,4 millions de voyageurs annuels.

Bientôt une passerelle au dessus des voies !

La construction du premier tronçon de

Des engins démesurés s'apprêtent à poser les fondations de la passerelle.

la Tangentielle Nord se traduit par la création de 11 km de voies, la création de 3 gares nouvelles, dont la gare de « Villetaneuse-université », le réaménagement de 4 gares, mais également par la suppression de 6 passages à niveau, qui seront remplacés par des ponts-rails ou des passages souterrains, et la pose d'environ 7 kilomètres d'écrans acoustiques le long des voies. Le passage à niveau de Villetaneuse cédera la place, à deux ouvrages de remplacement : une passerelle aérienne pour les piétons et un souterrain pour les voitures. Comme vous avez pu le voir les travaux ont déjà commencé le long des voies ferrées et rue Etienne Fajon.

Ces travaux sont pilotés par Réseau Ferré de France en co-maîtrise d'ouvrage avec SNCF. SNCF assurera la maîtrise d'ouvrage des gares, les installations de remisage et l'atelier de maintenance des trains qui sera construit à Noisy-le-Sec. De plus elle participe au financement du matériel roulant (38 rames, dont 12 pour la 1ère phase). Ce premier tronçon sera ensuite prolongé à l'est vers Noisy-le-Sec, et à l'ouest vers Sartrouville, constituant à terme la première ligne (28 km) en rocade connectée avec toutes les lignes de RER ainsi que les réseaux Paris-Nord, Paris-Est et Paris-Saint-Lazare. ■

CND

Photo : Erwann Quéré



Le Tram'

Les travaux nécessaires à l'arrivée du Tram'Y, tramway reliant Villetaneuse à Saint Denis et Epinay démarrent eux aussi. Le Tram' Y traversera le rond point Bienvenu puis empruntera l'avenue de la Division Leclerc pour arriver Place François Mitterrand, à côté de la cité Allende et de l'université.

Pour assurer le garage et la maintenance des 20 rames du Tram'Y, le site dédié sera construit à

elle nord : *démarrent*



Y aussi !

Villetaneuse (rue des Ateliers de Villetaneuse). L'accès des rames se fera depuis une voie de raccordement unique à partir du terminus du Tram'Y « Villetaneuse Université ». La conception de ce bâtiment a fait l'objet d'une démarche environnementale. ■

Vous pouvez contacter Sébastien Perceval, agent d'information RATP au 06 24 40 18 23.

Les travaux de février et mars

- abattage de certains arbres avenue de la Division Leclerc
- fermeture de la rue Etienne Fajon
- installation du chantier pour la passerelle sur l'esplanade rue Etienne Fajon
- premiers travaux de la passerelle de la future gare à l'angle de l'avenue Jean-Baptiste Clément et de la rue de l'université
- mise en sens unique de la rue de l'université
- suppression des parvis centraux de l'avenue Jean-Baptiste Clément pour préparer l'arrivée du tram'Y
- poursuite des travaux de création du gymnase de l'université
- finalisation des logements de la Foncière logement, rue de l'université

Toutes les infos sur www.mairie-villetaneuse.fr

Elections cantonales, *faisons le point !*

Les prochaines élections cantonales se dérouleront le dimanche 20 mars 2011 (premier tour) et le dimanche 27 mars (second tour). Elles permettront de renouveler les conseillers généraux élus en 2004.



Le Conseil général a la responsabilité des décisions au niveau du département. Il s'occupe des collèges, des routes départementales, de l'aide sociale. L'action sociale constitue l'essentiel des compétences départementales. Les domaines concernés sont très variés : action en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées ou de l'enfance, mais également prévention ou l'insertion des personnes en difficulté.

Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct. La durée de leur mandat est fixée à six ans et ils sont renouvelés par moitié tous les trois ans. La circonscription électorale délimitant le cadre dans lequel se déroule une élection est le canton. C'est une subdivision du département. Chaque canton élit un conseiller général.

Le mode de scrutin est majoritaire uninominal à deux tours. Un candidat est donc élu au premier tour s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, seule la majorité relative est nécessaire pour être élu. Peuvent s'y présenter uniquement les candidats ayant obtenu au premier tour un nombre de voix supérieur à 10 % des électeurs inscrits.

2011 : un scrutin exceptionnel

Pour la première fois, les candidats devront se présenter avec un suppléant de l'autre sexe, en application de la loi de 2007 relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux. Ils seront élus conseillers généraux pour un mandat de trois ans.

Sous réserve de l'adoption définitive par le Parlement du projet de loi

de réforme des collectivités territoriales, les Français devraient pour la dernière fois élire des conseillers généraux : ceux-ci devraient avoir pour successeurs, en 2014, des conseillers territoriaux, élus selon les mêmes modalités, mais siégeant à la fois au conseil général et au conseil régional. ■

Photo : DR

HORAIRES DES BUREAUX DE VOTE À VILLETANEUSE DE 8 H À 20 H

Avant de pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur les liste électorales de Villetaneuse. Le jour du vote, présentez-vous dans votre bureau de vote avec votre carte d'électeur et d'une pièce attestant de votre identité.

Élus communistes et républicains

Comme toujours avant chaque période électorale, le Président de la République se lance sur le thème de la sécurité, avec une totale mauvaise foi, instrumentalisant la mort douloureuse d'une jeune fille. En réalité, il a abandonné les acteurs et les moyens de la prévention de la délinquance, y compris la prévention de la récidive, tout comme ceux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du soutien éducatif, de l'enseignement. Le tout sur fond de crise où trop de nos jeunes ne perçoivent plus un avenir. Certains d'entre eux glissent dans une délinquance inacceptable et les populations qui en sont alors victimes doivent être secourues par tous les moyens légaux, répression comprise. Notre ville n'échappe pas à ces réalités nationales, dont la réduction des moyens humains de la police nationale, jusqu'à la fermeture de l'antenne de police de la ville ! Voilà, Monsieur le Président : rendez à la Police, à la Justice et à l'Education les moyens nécessaires pour leurs missions.

Élus socialistes et républicains de Villetaneuse

L'homme pour vivre et se développer, a besoin de sécurité au plan personnel et collectif. Pour le premier, le rôle de l'éducation et de la famille est irremplaçable. Pour le deuxième, la sécurité publique est la responsabilité de l'Etat. L'actuel président de la république s'est fait élire en exploitant le mythe de l'efficacité en matière de sécurité publique. Les français constatent une dégradation constante de ce service. A Villetaneuse, la municipalité travaille, contre cette insécurité croissante à travers les moyens qui sont les siens; la propreté, l'illumination des rues, l'assistance au développement de liens sociaux... Mais surtout en interpellant et en travaillant avec les services de l'Etat dont la sécurité est la responsabilité. Le manque de moyens se fait sentir entre autre par la présence policière insuffisante sur le terrain. Notre Parti, conscient du problème, travaille aux fondements d'un nouveau pacte de protection et de sécurité publique qui s'organise autour de 4 thèmes : " Bâtir une société qui crée la sécurité – assurer une présence quotidienne des forces de sécurité et de justice – ouvrir l'éventail des réponses pour une sanction proportionnée – moderniser le fonctionnement des forces de sécurité et de la justice".

Modem

Nous avons été informés qu'un élu de la majorité en charge du dossier du « Grand Paris » venait de démissionner du fait du manque de réactivité et de considération de la part des autres élus de la majorité communiste.

A la lumière de cette affaire nous nous demandons si ces élus ont réellement pris la pleine mesure du rôle qui est le leur et de leur responsabilité ou s'ils se contentent de déléguer leur pouvoir aux fonctionnaires territoriaux ?

A titre d'exemple, à l'heure où nous écrivons ces lignes l'insécurité augmente à Villetaneuse, des émeutes éclatent dans certaines parties de la ville. Nous avons contacté les responsables municipaux, il nous a été répondu que ces problèmes étaient gérés par les équipes d'intervention du « Grand Paris ».

Pour notre part nous estimons que les élus municipaux sont désignés par les habitants de la ville pour s'occuper des problèmes locaux et qu'il est de leur devoir de s'impliquer sur ces questions gravissimes et d'apporter des solutions plutôt que d'attendre une réponse sécuritaire de l'extérieur.

Groupe UMP - non-inscrits

Les études commandées par le Syndicat des transports en Ile de France le montrent. Quelle que soit l'hypothèse retenue pour un Pass Navigo à tarif unique, les franciliens subiront une hausse sans précédent pour leurs transports au quotidien.

Dans l'hypothèse du tarif unique à 65 € ce sont plus de 50% des franciliens détenteurs d'un Pass Navigo qui paieraient plus cher (Zone 1 & 2) mais avec au final une perte de 550 millions d'euros par an, cela entraînerait des transports encore plus dégradés (absence suffisante de places de stationnement autour des gares, trains courts ou petits gris aux heures de pointes, wagons encrassés ..)

Pour un Pass Navigo à 79 ou 89 € ce serait même 75% des Franciliens qui seraient frappés par ces hausses, qui atteindraient 30% pour un abonné sur deux !

Vous l'avez bien compris quel que soit le scénario retenu, les usagers seront sacrifiés pour payer le prix de l'accord électoral des Verts et des Socialistes sur le tarif unique lors des dernières Elections Régionales.

Le Président PS de la Région Ile de France doit aujourd'hui choisir entre une promesse démagogique qui n'a pas été budgétée et une augmentation irresponsable des tarifs. Dans un cas comme dans l'autre il sera l'otage de sa majorité hétéroclite incapable de se retrouver sur une politique commune des transports.

PASS NAVIGO à tarif unique = double peine pour les Franciliens



Enfance Centres de loisirs



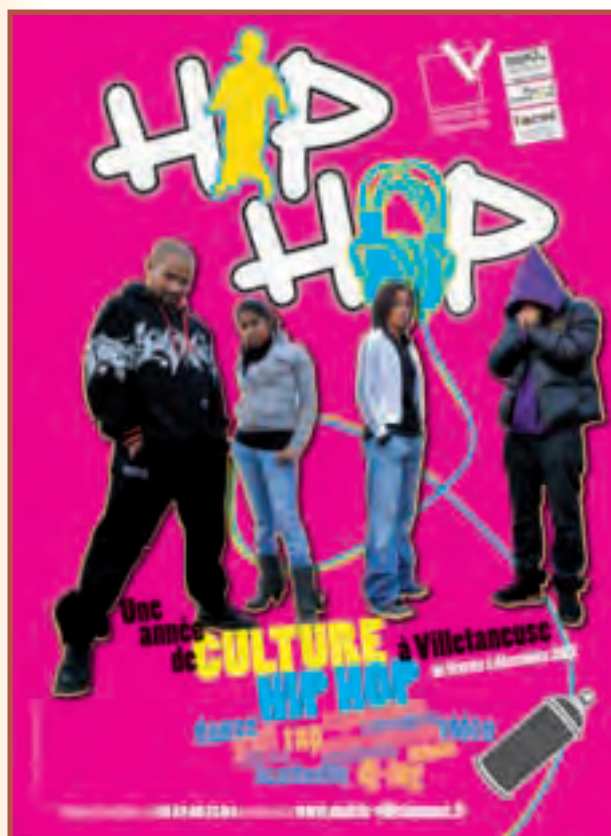
Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans le mercredi. Au programme : activités manuelles, jeux éducatifs, expression artistique... Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs pour les vacances de Printemps, du 9 au 26 avril 2011, n'oubliez pas de l'inscrire auprès du service enfance en mairie.

Renseignements
au 01 49 40 76 07

Toutes les infos sur le site :
www.mairie-villetaneuse.fr

L'AGENDA

et mars



Villetaneuse couleur hip hop

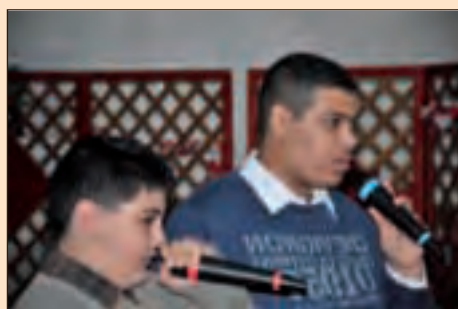
*A partir du mois
de février,*

Villetaneuse va vivre au rythme du hip hop : danse, musique, graff... de nombreux ateliers vous sont proposés.

**Renseignement
et inscription
au service culturel**

**au 01 49 40 76 04
et sur**

www.mairie-villetaneuse.fr



Les loisirs ados

Pour les jeunes de 11 à 18 ans, le service Jeunesse propose de nombreuses activités : sport, culture, sorties... Le centre de loisirs sera ouvert du lundi au vendredi durant les vacances de février.

Inscription à la maison
de quartier Paul Langevin

Pour tout renseignement,
contacter le 01 49 40 16 31

Toutes les infos sur le site :
www.mairie-villetaneuse.fr



Journée des femmes

Du 7 au 12 mars

Exposition, débat, visite au Louvre permettront de mettre à l'honneur la journée des femmes, créée par Clara Zetkin.

Renseignement au centre socioculturel Clara-Zetkin.

Tél. 01 49 98 91 10

en février à Villetaneuse

Commémo 19 mars 1962



Samedi 19 mars 2011

**Commémoration de la fin
de la guerre d'Algérie**

Rendez-vous à 11 heures
stèle place Jean-Baptiste Clément

Les sorties du centre socioculturel



Mercredi 16 février
**Sortie au théâtre
pour les enfants
de 3 à 12 ans**

Vendredi 18 février
**Sortie au cinéma
pour voir
«Arrietty le petit
monde des
chapardeurs.**

Départ de Villetaneuse.

Inscription au centre socioculturel Clara Zetkin.

Tél. 01 49 98 91 10

Au programme côté seniors



18 février

**Holiday on ice
au Zénith**

- A 15 heures
- Nombre de places : 30
- Participation : 38 euros
- Départ du car à 13 heures

23 février

Tournoi de Belote

- A partir de 14h30 aux «Pivoines»
- Nombre de places : 24
- Participation : 5,43 euros

2 mars

**Banquet
des retraités**

offert par la
Municipalité à l'école
Anne-Frank.

16 mars

Loto-Goûter

- A 14h aux «Pivoines»
- Nombre de places : 50
- Participation : 5,43 euros

jeudi 24 mars

**Au Cochon Grillé
à Neauce
dans le Perche**

- Heure du départ communiquée ultérieurement
- Nombre de places : 50
- Participation : 35,50 euros

Les services pour les retraités :

aide ménagère, portage des repas, dossier Allocation Dépendance Autonomie (APA) vous accueillent : 5, rue du 19 mars 1962. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 17h30.

Tél. : 01 49 46 10 93 ou 01 49 46 10 91.

Toutes les informations sur les activités sont disponibles dans le programme du lieu d'accueil, de service et d'animations. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez téléphoner au :

01 49 46 10 93

L'école de danse *entre en scène*

Les jeunes danseurs de l'école de danse préparent le spectacle *Insouciances*, donné le 19 mars prochain. Des répétitions qui n'étaient pas évidentes au départ !



*La classe de danse classique du CICA participant au projet «*Insouciances*» et présentant un élément de la chorégraphie.*

Cela a mal commencé ! Les enfants n'ont pas du tout aimé leur première répétition avec Jean Alavi, le chorégraphe de leur spectacle. Ils ont eu l'impression qu'il se moquait d'eux. « Ça nous paraissait trop facile. On s'est dit qu'il nous prenait pour des bébés » expliquent-ils. Mieux : « On croyait que ça serait plus sophistiqué ! » C'est qu'ils ont entre huit et dix ans, quand même ! L'ambiance, depuis, a changé. Désormais, les petits danseurs prennent beaucoup de plaisir à

préparer *Insouciances*, le spectacle qui sera donné le 19 mars prochain au gymnase Jesse Owens. Explication à ce revirement : ces répétitions les changent de leur cours de danse hebdomadaire, du pur classique. Ils ont réalisé que le spectacle leur donne l'occasion d'aborder la danse contemporaine, et de s'exprimer par le mime. Du tout bon. D'ailleurs, à les observer répéter, on voit chez certains d'entre eux un abandon d'eux-mêmes, un bonheur de s'exprimer de façon moins stricte que dans le classique.

«*Insouciances*» : un beau projet et un partenariat efficace

Ces enfants sont ceux de la classe de danse classique de Caroline Marie, de l'École de Musique et de Danse de Villeteuse. Un seul garçon, Youbal, et treize filles. La plupart d'entre eux sont inscrits au cours de danse classique depuis deux ou trois ans déjà. *Insouciances* est un beau projet, qui réunit beaucoup de monde. L'idée de départ : monter trois chorégraphies dansées par des élèves des classes de danse des conservatoires de trois villes,

Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine et Villetaneuse, sur trois musiques chorales d'expression contemporaine, chantées en direct. Le projet est présenté par Densité 93, réseau de création et de diffusion artistique, qui le cofinance avec le Conseil Général et les trois villes. Et c'est le chœur professionnel Soli Tutti, dirigé par Denis Gautheryrie et composé de douze voix mixtes, six hommes et six femmes, qui assure la partie musicale, autour de trois oeuvres, dont Nuits, de Iannis Xenakis, dédiée aux prisonniers politiques et aux victimes de toutes les dictatures.

Au premier trimestre de l'année scolaire 2010/2011, Jean Alavi a rencontré les enseignants de danse, puis leurs élèves, pour repérer ceux d'entre eux qui étaient intéressés et qui avaient les capacités à participer. Puis en lien avec les professeurs concernés, il a monté les fragments de chorégraphies, jusqu'aux répétitions du second trimestre qui regroupent les divers élèves des trois villes. Ceux de Villetaneuse danseront sur une œuvre d'Enrique Muñoz, L'Abécédaire Musical, de Boris Vian, qui évoque l'univers des comptines et des ritournelles de l'enfance, revisité et déformé par Vian. Les jeunes danseurs vous attendent avec impatience, malgré le trac qui les visite déjà. ■ **Pascal Marion**

Photo : Erwann Quéré

Laissez-vous transporter !

Lancée il y a un peu plus d'un an, l'opération « Laissez-vous transporter » propose aux villetaneusiens des sorties culturelles de qualité. Rachida Boukerma, maire adjointe chargée de la culture, présente ce dispositif. A découvrir avec votre Villetaneuse-Infos.



Pouvez-vous présenter les grandes lignes de cette action culturelle ?

Rachida Boukerma : Depuis longtemps, la municipalité organise des sorties culturelles. Mais les thèmes étaient destinés à des publics spécifiques. Des sorties étaient organisées par le service sénior, d'autres par le service jeunesse, d'autres encore étaient réservées aux élèves de l'école de danse et de musique. Depuis l'année dernière, il y a eu une volonté conjointe du pôle culturel de la ville et de l'élue à la jeunesse, Fatimata Wague, d'élaborer un programme destiné à toutes les générations. On s'efforce de proposer un programme diversifié et ouvert à tous les villetaneusiens. Même si certains événements, comme les concerts de rap, concernent plus les jeunes, d'autres spectacles, comme le Jamel Comedy Club, attire un public intergénérationnel et familial. Enfin, pour permettre de sortir en groupe et ainsi favoriser les échanges, la Mairie affrète un car.

Pourquoi emmener les habitants à des sorties culturelles ?

Rachida Boukerma : Certes, les habitants peuvent être autonomes pour sortir. Mais tout le monde n'a pas cette mobilité. Certains n'ont pas l'habitude d'aller voir un spectacle et sortent rarement du territoire, encore moins le soir. En accompagnant les habitants, l'idée est de favoriser l'accès à la culture. Ce dispositif est un aussi un moyen de susciter l'ouverture à la pratique culturelle et le désir de culture et de découverte artistique. L'opération est aussi une mesure sociale : la Mairie prend en charge le transport et 50% du prix du billet, pour le tarif plein, 75% pour le tarif réduit. Le coût d'une entrée à un spectacle peut effectivement être un frein pour certains.

Comment sont élaborés les programmes ?

Rachida Boukerma : Nous élaborons les programmes en accord avec la politique culturelle de la ville : on essaie d'être à la fois exigeant sur le plan artistique, tout en étant populaire.

Autrement dit proposer un choix de qualité mais accessible. La programmation propose au moins un événement par mois. Elle se veut pluridisciplinaire et éclectique : théâtre, danse, musique, cirque, événement sportif... Le programme de l'année dernière comportait un match de tennis à Roland-Garros, une pièce de théâtre, un spectacle de l'humoriste ivoirien Dieudonné Kabongo, un concert d'Oxmo Puccino, un concert de musique classique, de la danse classique. Cette année, nous avons plusieurs de sorties prévues autour du hip-hop, puisque c'est le thème culturel de l'année pour la municipalité. Conformément aux propositions de certains habitants, il y aura également plus de visites de musées, comme celui du Quai Branly, et de sorties dites « pédagogiques », comme la Géode. Sur le plan pratique, les réservations se font au service culturel. La billetterie ouvre un mois avant la sortie. Il faut compter entre 20 et 30 places par événement. ■

INSOUCIANCES

Spectacle donné au gymnase Jesse-Owens le samedi 19 mars à 19 heures, du Gala des différents cours de danse du CICA (classique, hip hop et modern'jazz).

Réservations et achat des places au service culturel : 01 49 40 76 04.

Infos sur www.mairie-villetaneuse.fr

Brochure disponible dans les équipements municipaux. Réservations au service culturel : 01 49 40 76 04. Infos sur www.mairie-villetaneuse.fr

Le roi du fair-play à la tête du CSV

Majid Mesnaoui est le nouveau président du Club Sportif de Villetaneuse. Bénévole et licencié au CSV depuis 25 ans, au sein de la section Karaté, Majid a « naturellement » été désigné par le conseil d'administration en décembre 2010. Comme un second signe de reconnaissance de son engagement sportif, il vient également d'obtenir le prix départemental du fair play. Le nouveau président du CSV raconte son parcours et nous livre sa vision de la pratique sportive.

Quel est votre parcours au sein du CSV ?

Majid Mesnaoui J'ai été le premier à obtenir une ceinture noire au sein de la section Karaté de Villetaneuse. J'ai ensuite obtenu le diplôme d'instructeur fédéral, puis le diplôme d'arbitre de Kata. Je prépare aujourd'hui la ceinture noire 5ème dan, et je m'occupe des entraînements de toutes les catégories. Depuis une quinzaine d'années, le mode de fonctionnement de la section nous a permis de fidéliser nos élèves, de passer de 22 à 120 licenciés et de féminiser un sport plutôt masculin. Après avoir occupé toutes les fonctions administratives au sein de ma section, après avoir été vice-président du CSV pendant 4 ans, j'ai été naturellement désigné président. A l'appui de mon expérience d'éducateur et de gestionnaire, je pense pouvoir apporter une vision globale du sport à Villetaneuse. Je consacre en moyenne 18 heures par semaine au club. Mais c'est un



sacrifice voulu. Et j'ai su trouvé un équilibre entre ma famille, mon travail et le sport.

Quelle est votre conception de la pratique sportive ?

Majid Mesnaoui Le sport est un

outil pour développer ce que l'on vient chercher : se sentir mieux, gagner en reconnaissance, chercher de la convivialité... Le sport est un élément centralisateur : il crée du lien social. C'est aussi une école de vie pour les jeunes, qui

L'inspiration d'Oswald Boston

Oswald Boston était de passage dans la ville, une nuit de décembre 2010, et a laissé sa marque, au cœur du quartier Saint-Leu. Après son passage furtif mais remarqué à Villetaneuse, ce jeune artiste a accepté de raconter son parcours artistique.



intègrent par la pratique des valeurs fondamentales humaines et civiques : le respect des autres, l'altruisme, la pugnacité. Le fait d'acquérir des aptitudes physiques doit venir après. Le sport aide à se construire, à avoir confiance en soi, à développer des objectifs, à cultiver le goût de l'effort et du dépassement de soi.

En tant que nouveau président, comment envisagez-vous l'avenir du CSV ?

Majid Mesnaoui Le CSV est une association multisports qui regroupe plus de 10% des habitants de Villetaneuse, avec 1200 adhérents et 16 sections. Le CSV doit continuer dans son élan et augmenter le nombre de ses licenciés. Il faut également développer un nouveau mouvement sportif, en synergie, autour de valeurs précises, grâce à des bénévoles responsables.

Le club a beaucoup développé les sports et la compétition de masse, mais il faut aussi que chacun puisse trouver sa place dans une discipline. On doit pour cela travailler l'esprit sportif du club et cultiver une harmonie associant les trois paramètres fondamentaux du sport : le corps, l'esprit et le cœur. Le CSV doit aussi aider chaque section à atteindre ses objectifs et à se pérenniser. Je souhaite également développer les écoles Baby et le sport féminin, et qu'on facilite l'accès aux personnes avec un handicap.

Vous avez reçu le prix départemental du fair play ?

Majid Mesnaoui L'Office municipal des sports a déposé ma candidature, qui a ensuite été retenue. J'ai été à la fois surpris et touché par ma nomination. Sans rien demander, on a pensé à moi. On a su reconnaître mon engagement. Lors d'une cérémonie à Villepinte, le CDOS (Comité départemental olympique sportif) du 93, m'a décerné un trophée et un diplôme, pour mon investissement au sein du CSV.

Pour moi, le fair play n'est pas qu'un mot. C'est le fait d'avoir une conduite digne pour aboutir à ce que l'on veut. La notion de fair play correspond bien au travail de bénévole. ■

Samuel Lehoux

Photo : Sébastien Chambert

Un matin de décembre, les habitants du quartier Saint-Leu ont du être surpris en ouvrant leur volet. Alors que la ville se réveillait à nouveau sous la neige, des traces dessinées sur la pelouse blanche révélèrent un visage géant. Rien de surnaturel bien entendu. Juste la marque du passage du jeune artiste Oswald Boston, en formation à l'École des Beaux Arts de Toulouse. Alors qu'il avait commencé son œuvre la veille en « dessinant » sur le terrain, il était ensuite revenu en pleine nuit passer de l'eau chaude sur les traces recouvertes par la neige.

Oswald Boston n'en est pas à son coup d'essai. Passer maître dans l'art de faire apparaître des visages sur des terrains insolites, le jeune artiste de 25 ans a déjà sévi à Toulouse et dans sa proche banlieue sur des terrains de sable dur, à Saint-Araille (Haute-Garonne) sur une prairie en dévers de montagne, à Epinay-sur-Seine sur un terrain de jeu... « J'utilise souvent les terrains dans les quartiers qui n'ont pas d'utilité particulière, où l'on promène son chien, où l'on joue au foot, les lieux de passage. Sans gêner personne, je leur donne

un côté spirituel, une expression », explique l'artiste. Le nom de son concept artistique, « traces de secret », est tout trouvé : « c'est comme si il y avait quelque chose dans cet espace, avant même que je lui donne un visage », poursuit-il. Son matériel : un râtelier, une ficelle (« pour mesurer les distances ») et... l'environnement. En effet, Oswald Boston « ne dessine jamais seul ». Il crée « en fonction des intempéries, de la nature du terrain, de la lumière... ». Ainsi, chaque visage à son histoire. À Villetaneuse, son dessin est finalement devenu le visage d'une guadeloupéenne qui a fait fondre la neige. Ses œuvres étant seulement visibles de loin, il arrive que les gens se demandent « ce qu'il a à gratter le sol » et le « prennent pour un fou », raconte-t-il en souriant. Par contre, une fois le dessin terminé, les habitants lui ouvrent volontiers leur porte pour prendre des photos d'en haut.

« Ça lui est venu un jour aux Beaux Arts : nous travaillions sur le thème camouflage », se souvient l'artiste. « J'ai regardé la cour de l'école et j'ai eu envie de prendre l'espace en

dessinant les ombres d'un visage. Je me suis rendu compte que je tenais quelque chose avec ça, et j'ai décidé de sortir du territoire de l'école ». Pourquoi fait-il ça ? Oswald Boston n'a pas de réponse toute faite. « Tu ne peux pas expliquer ou maîtriser l'art », explique-t-il. « L'art, c'est ce qui te touche, au-dessus même du regard et de l'esprit : c'est quelque chose de transcendant. La culture artistique, basée sur de simples connaissances, moi, je n'y comprends rien. C'est une pure fabrication, un point de contrôle qui rassure intellectuellement. » Aujourd'hui en 3ème année de formation, Oswald Boston ne se prend pas la tête et « avance, sans trop savoir où [il va] ». D'ailleurs, à propos de ces visages dessinés sur le sol, il n'aurait « jamais imaginé faire ce genre de créations ! » Son projet « essentiel » : « devenir artiste, tout en gardant la valeur des choses. » Ainsi, Oswald Boston continue son cheminement artistique avec sérénité : « pour l'instant, je suis à la recherche de nouveaux terrains praticables ». La suite, « on verra : l'art, c'est comme la vie ! » ■

Pour voir ses créations, rendez-vous dans la photothèque du site de la mairie, sur mairie-villetaneuse.fr, ou en allant sur la page Facebook de l'artiste en tapant « Oswald Boston "art"work » dans le champs de recherche.

Photographies : Sadrî Derradji, Erwann Quéré et DR.



Soirée dansante au centre socioculturel Clara-Zetkin Plusieurs associations et ateliers de danse se sont réunis au centre socioculturel Clara-Zetkin pour faire des démonstrations devant un public nombreux et conquis.



Le «Chaperon rouge» au cirque ! Mercredi 15 décembre 2010, petits et grands étaient conviés à un spectacle de fin d'année où les contes du « petit Chaperon rouge » et du « petit Poucet » étaient adaptés... au cirque !



Les jeunes sur leur 31 ! Il fallait venir sur son 31 lors de cette soirée réveillon organisé par le centre de loisirs ados : repas, danses, remise de prix Miss et Mister SMJ et oscars du grincheux, danseur, fashion, sportif...



L'assemblée des Jardins ! Un début d'année studieux pour les Jardins Ouvriers de Villetaneuse qui se réunissaient en assemblée générale.



Pour Lilas Marche silencieuse pour Lilas assassinée le 28 décembre 2010. En 2010, six femmes ont été assassinées en Seine-Saint-Denis. En France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son mari, partenaire ou de son ex violent.



Goûter d'artistes Fin janvier les habitants des cités Victor-Hugo/Grandcoing ainsi que Madame le Maire Carinne Juste et Jean-Michel Miliez, le 1er maire adjoint, étaient invités à un goûter d'inauguration des «meubles» créés par les enfants des cités et le sculpteur Henri Marquet.

Côté séniors : champagne et papillottes !



La ville avait convié les séniors villetaneusiens à un goûter de Noël en musique, mercredi 15 décembre 2010 à l'école Anne-Franck. Carinne Juste, le maire, est venue les saluer et leurs souhaiter ses meilleurs vœux au nom de la municipalité.



URGENCES PHARMACIES

- Dimanche 20 février 2011**
Pharmacie Hostelet Vallon
53 boulevard Foch à Epinay
- Dimanche 27 février 2011**
Pharmacie Zouari
8 place du Général Leclerc
à Pierrefitte
- Dimanche 6 mars 2011**
Pharmacie Schuehmacher
33 avenue Gallieni à Epinay
- Dimanche 13 mars 2011**
Pharmacie Morain
4 rue Gaston Dourdin
à Saint Denis
- Dimanche 20 mars 2011**
Pharmacie Elfassy
65 avenue de la Marne
à Epinay
- Dimanche 27 mars 2011**
Pharmacie Touati
29 avenue Aristide Briand
à Stains
- Dimanche 3 avril 2011**
Pharmacie Bamba Corbier
47 boulevard Maxime Gorki
à Stains
- Dimanche 10 avril 2011**
Selas Pharmacie Centrale
59 rue de Paris à Epinay
- Dimanche 17 avril 2011**
Pharmacie Toko Kamga
Centre commercial
84 rue Parmentier
à Stains

DENTISTES

Les gardes sont assurées les dimanches et jours fériés par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Seine-Saint-Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

AMBULANCES

- Numéro vert : 0 800 28 05 28.
- Ambulances AA : 85, rue de Paris à Pierrefitte, tél. : 01 48 27 51 05.
- Ambulances de Saint-Denis : 115, avenue Lénine à Saint-Denis, tél. : 01 48 26 22 22.

Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 01 49 40 76 00

Les permanences des services logement, CCAS (pas le samedi), culture, enfance, enseignement-restauration le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Mediathèques

La médiathèque Jean Renaudie (01 48 21 79 99) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 12h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi.

- La médiathèque Max-Pol-Fouchet (01 48 21 38 39) est pour l'instant fermée pour travaux qui devraient durer un mois. Téléphoner pour plus de précisions.

Centre nautique

le mardi de 12 h à 13h15 et de 17h à 19h le mercredi de 12h à 18h le jeudi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 19h30 le vendredi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 21h le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h le dimanche de 8h30 à 13h . Tél. 01 48 22 60 30.

La Maison de l'Emploi

Informations, orientation, aide dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, accompagnement des bénéficiaires du RSA : 13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville. Tél. : 01 55 83 42 80.

• La Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes accueillent les jeunes de 16 à 25 ans, rue Marie-Madeleine Pichondu lundi au vendredi. Rendez-vous au 01 58 34 90 64

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, **maire**, reçoit tous les 1 et 3ème jeudi du mois de 16h à 17h45 sans rendez-vous. Pas de permanence pendant les vacances scolaires
- les **adjoints au maire** reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).
- Patrick Braouezec, **député**, reçoit le 3^e mercredi du mois sur rendez-vous (téléphoner au secrétariat des élus, au 01 49 40 76 00).
- Michel Fourcade, **Conseiller général** du canton de Pierrefitte, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 43 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

- **Avocat conseil** : le premier mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique (accès au droit)** : tous les jeudis de 15 h 30 à 18h30.
- **Notaire** : chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15
- **Interprètes -écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Permanences au centre socioculturel

- 1, rue Jean Jaurès.
- **Programme Réussite Educative** : jeudi de 17h à 19h



État civil

Naissances

- Dado Gandéga ■ Miryam Hannach ■ Lowens Sense ■ Rokhaya Sissokho ■ Laïd Abderrahmane ■ Mihaela Caldaras ■ Woud Merilus ■ Mohand-Arezki Abdellah ■ Mohamed Khachermi ■ Sara Muresan ■ Mamou Sacko ■ Binta Konté ■ Keny Lefebvre ■ Sandy Sacko ■ Aalyah Bazil ■ Alin Calo ■ Tiyana Phimprachanh--Staltaro ■ Nassim Louni ■ Mohamed Khatiri ■ Tesnime Lahouij ■ Danny Innocent ■ Kalvin Maseille ■ Eléonore Dos Santos ■ Olivia Bariol ■ Ange Bioum ■ Abdelhakim Guedouari ■ Karen Van Santen ■ Loyce-Elisabeth Van Santen ■ Sophia Van Santen ■ Lassana Siby ■ Alice Rabia ■ Leya Kantharupan ■ Kendra Jean ■ Maëlle Baleur Tchok Ntsama ■ Seryne Falah ■ Adam Briami

Mariages

- Redouane Boukhers avec Sophie Cousin, le 18/12 ■ Samuel Embomba avec Henriette Mulamba Bendelo, le 31/12 ■ Rabah Jellouli avec Nadira Taaimi, le 08/01 ■

Décès

- Mara Salustri, le 03/11 ■ Maria da Gloria de Oliveira veuve Moreira da Costa Abreu, le 18/11 ■ Satenik Demirdjibachian épouse Assetkanian, le 14/12 ■

- **L'assistante sociale de la CAF** reçoit sur rendez-vous le mercredi matin, sur rendez-vous, au 01 48 26 42 97
- **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF**, le jeudi de 9h à 12h.

Antenne Sécurité sociale

L'espace «accueil-proximité» de l'Assurance Maladie (CPAM) situé au 14, rue de l'Hôtel de ville est ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Commissariat

Pour les appels urgents, composez le 17. Vous pouvez aussi joindre le commissariat d'Epinau au 01 49 40 17 00.

Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des **avocats** pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence. tél : 01 48 96 20 96

Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epinau le lundi de 13h à 17h. Rendez-vous au 01 48 23 22 27

Ramassage des encombrants

Mardi 22 février et 22 mars. Vous pouvez déposer vos encombrants sur le trottoir avant 6h du matin. Renseignements : en contactant Allo-Agglô au 0800 074 904. ■

Santé

Point d'accueil prévention santé (Paps)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville 01 49 40 76 34.

> Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

> Vaccinations

Une séance de

vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours. Gratuite et ouverte à tous. Sur rendez-vous au 01 49 40 76 34.

> Planning familial

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h ■

« Villetaneuse Informations » va changer : *participez* à son *changement* !

Ce questionnaire a pour objectif de mieux connaître vos usages et vos attentes pour améliorer Villetaneuse information. Vos réponses sont à renvoyer au service communication.

1- Recevez-vous Villetaneuse Informations?

- Oui dans ma boîte aux lettres
- Oui dans ma boîte mail avec la news letter
- Oui, je le prend dans un lieu public (hôtel de ville, médiathèques, gymnase..)
- Non

2 - Lisez-vous Villetaneuse Informations?

- systématiquement
- régulièrement
- de temps en temps
- rarement
- jamais

3 - Si vous ne le lisez jamais, pouvez vous dire pourquoi ? les sujets ne m'intéressent pas

- les textes ne sont pas faciles à lire
- la forme ne me donne pas envie de le lire
- Autre, précisez :

4- Trouvez-vous dans Villetaneuse Informations les informations qui vous intéresse sur :

- l'actualité de Villetaneuse
- les sorties, spectacles
- l'action de la municipalité et des élus
- les habitants
- les services pratiques
- les travaux
- le sport

5- Pensez vous qu'il est important pour une mairie d'éditer un journal ?

- Oui.
- Non

6 - Souhaitez vous que la maquette du journal change ?

- Oui
- Non

7 - Souhaitez vous que la taille des articles change?

- oui, j'aimerais des articles plus de fond
- oui, j'aimerais des articles plus courts
- non

8 - Souhaitez vous que la photo y ait une plus grande place?

- Oui (précisez sous quelle forme) :
- Non et je ne pense pas que cela soit nécessaire.

9 - Villetaneuse Infos compte 7 n° par an, pensez vous que c'est un bon rythme de parution ?

- Oui, cela est suffisant
- Non, c'est trop
- Non, c'est pas assez

MERCI DE DÉCOUPER RENVoyer CE QUESTIONNAIRE
À L'HÔTEL DE VILLE, À L'ATTENTION : **SERVICE
COMMUNICATION, 1, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 93430
VILLETANEUSE. VOUS POUVEZ AUSSI RÉPONDRE
EN LIGNE SUR WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR**

10 - Appréciez vous la forme « magazine » de Villetaneuse Infos ?

- Oui, je trouve cela agréable
- Non, je préférerais une forme plus « journal »
- Non, une formule « électronique » par mail me suffirait

11 - Souhaitez vous voir certains sujets développés ?

- Oui, les quelles :
- Non, j'apprécie les rubriques actuelles.

12 - Si vous souhaitez voir certains sujets développés, lesquels ?

- les grands projets concernant la ville
- les informations sur l'agglomération
- la vie économique, les entreprises
- des portraits d'habitants
- un retour sur les actions passées
- le sport
- la culture
- la vie des quartiers
- la jeunesse
- les séniors
- la vie associative
- les rencontres des élus avec les villetaneusiens
- l'environnement

13 - Lisez vous Vibrations, le journal de et pour les jeunes ?

- Oui
- Non

14 - Si non, pour quelles raisons ?

- ce n'est plus de mon âge
- les sujets ne m'intéressent pas
- les articles sont difficiles à lire

15 - Pensez-vous que c'est un atout pour une ville d'avoir un journal pour les jeunes ?

- Oui, c'est important
- Non, cela devrait être intégré au Villetaneuse Informations

16- Utilisez vous les autres moyens d'information de la Ville?

- site internet
- news letter
- page facebook
- affichage
- journal électronique d'information

17- Quelles sont vos suggestions pour améliorer ces outils ?

Nom :

Prénom :

Adresse :

Age :

HIP HOP



Une
année
de

CULTURE HIP HOP

à Villetaneuse
de février à décembre 2011

danse graffiti rap expositions spectacles débats
cinéma spectacles débats vidéo
beatboxing dj-ing



Toutes les infos au 01 49 40 76 04 ou bien sur www.mairie-villetaneuse.fr